

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

617^e assemblée
Version officielle

3 mai 2022

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du Cégep de Valleyfield, tenue à Salaberry-de-Valleyfield le mardi 3 mai 2022, à compter de 18 h 30 en présentiel.

Membres présents : Mesdames Francine Bélair, Véronique Boisvert (en ligne), Alexandra Claveau, Chantal Lachance (en ligne), Julie Lapointe (en ligne), Ann Quesnel, Suzie Vranderick, Sophie Vinet, et messieurs Éric Besner, Jean-François Bolduc, Jean-Claude Lecompte (en ligne), Guy Niquette, Jacques Daneau, Marc Rémillard et Vincent Veilleux

Membres absents : Mesdames Ndiello Aw Badji, Lisha Ao, Lucie Chiasson et Christine Dufour

Invités : Madame Marie Barrette et messieurs Francis Bernard, Sylvain Legoux, Éric Tessier et Benoit Sauvé

Secrétaire de l'assemblée : Madame Geneviève Boileau

À 18 h 31, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Éric Besner, président. Il débute en souhaitant la bienvenue à Mme Sophie Vinet, nouvelle membre représentante des étudiants issus du secteur préuniversitaire. Un tour de table est réalisé afin de permettre aux membres de se présenter.

1 Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé de corriger le point 8, car c'est une résolution et non un point d'information.

Il est proposé par M. Guy Niquette
et appuyé par Mme Francine Bélair

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE
modifié.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 616^e assemblée régulière du conseil d'administration
3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Correspondance
 - 4.1. MES – Danielle McCann – Lettre aux réseaux sur le Plan stratégique 2021-2023
 - 4.2. MES – Danielle McCann – Approbation des modifications aux règles budgétaires de fonctionnement 2021-2022

A-617.1

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-617 page 2

- 4.3. MES – Marc-André Thivierge – Lettre sur les assouplissements E-2022 et A-2022
- 4.4. Nomination de Mme Christine Dufour au siège de parent d'étudiants et d'étudiantes au conseil d'administration
- 4.5. Nomination de Mme Sophie Vinet au siège d'étudiant issu du secteur préuniversitaire au conseil d'administration
- 4.6. MES – Danielle McCann – Lettre d'autorisation permanente pour le cours *Technologies du génie civil (221.B0)*
5. Dépôt des procès-verbaux de la 944^e réunion ordinaire et de la 945^e réunion extraordinaire du comité exécutif
6. Dépôt du procès-verbal de la 2^e rencontre du comité de gouvernance et d'éthique
7. Procès-verbal de la 6^e réunion de la commission des études pour 2021-2022 du 16 mars 2022
8. Sanction des études DE CET AEC / approbation
9. Adoption de la liste des membres de la commission des études 2022-2023
10. Adoption du programme d'AEC CWA 00 Intégration à la profession infirmière
11. Contrat de location des équipements multifonctions
12. Budget d'investissements 2022-2023
13. 10. Octroi de contrat
 - 13.1. Contrat pour le remplacement des fenêtres de l'aile G Phase II
 - 13.2. Contrat pour les travaux de modernisation de l'ascenseur no. 4 aile F
14. Calendrier des rencontres CA et CE 2022-2023
15. Points d'information...
 - 15.1. du président
 - 15.1.1. Résultats du dernier sondage de satisfaction de satisfaction du 29 mars
 - 15.1.2. Résultats du sondage de satisfaction de l'activité de réflexion du 19 avril
 - 15.2. de la Direction générale
 - 15.2.1. Revue de presse
 - 15.3. de la Direction des études
 - 15.3.1. Statistiques d'admission par programme Automne 2022 – 2^e tour
16. Date et heure de la prochaine assemblée : 14 juin 2022
17. Clôture de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2 Adoption du procès-verbal de la 616^e assemblée régulière du conseil d'administration

Il est proposé par M. Vincent Veilleux
et appuyé par M. Jacques Nadeau

A-617.2

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 616^e ASSEMBLÉE
régulière soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 Affaires découlant des procès-verbaux

Ref. A-619.10

M. Rémillard informe les membres que le contrat pour les services professionnels d'architecture pour la phase II de la résidence étudiante a été octroyé. L'annonce officielle de la construction de ce projet sera effectuée sur les terrains de la résidence étudiante le 10 mai à 10 h. Une invitation officielle suivra à tous les membres.

Ref.A-615.2.

En référence à la nomination de deux postes de cadres le 21 février dernier, lors d'une assemblée spéciale, M. Rémillard informe les membres que Mme Carole Roy, qui avait obtenu le poste d'agent d'administration à la Direction de la Formation continue, s'est désistée, après quelques semaines. Le poste sera donc réaffiché afin de pouvoir le combler. Quant à Mme Roy, elle retourne à ses anciennes fonctions au sein de cette même direction.

4 Correspondance

4.1 MES – Danielle McCann – Lettre aux réseaux sur le Plan stratégique 2021-2023

Les membres sont invités à prendre connaissance de la correspondance.

4.2 MES – Danielle McCann – Approbation des modifications aux règles budgétaires de fonctionnement 2021-2022

Les membres sont invités à prendre connaissance de la correspondance.

4.3 MES – Marc-André Thivierge – Lettre sur les assouplissements E-2022 et A-2022

Les membres sont invités à prendre connaissance de la correspondance.

4.4 Nomination de Mme Christine Dufour au siège de parent d'étudiants et d'étudiantes au conseil d'administration

Les membres sont invités à prendre connaissance de la correspondance. M. Rémillard félicite à nouveau Mme Dufour et la remercie de son implication.

4.5 Nomination de Mme Sophie Vinet au siège d'étudiant issu du secteur préuniversitaire au conseil d'administration

Les membres sont invités à prendre connaissance de la correspondance. M. Rémillard félicite Mme Sophie Vinet.

4.6 MES – Danielle McCann – Lettre d'autorisation permanente pour le cours Technologies du génie civil (221.B0)

Les membres sont invités à prendre connaissance de la correspondance. M. Rémillard explique le contenu de cette annonce majeure pour le développement de la carte de programmes du Cégep. Il précise également que la Direction du Cégep prévoit lancer ce programme d'ici deux ans. Des efforts importants devront être consentis pour le recrutement d'étudiants. Quant au lieu où il sera offert au sein du campus principal, divers scénarios sont envisagés. Le Cégep demeure en attente des autorisations requises du ministère de

l'Enseignement supérieur pour l'agrandissement de Techniques de génie mécanique, ce qui permettrait de libérer des locaux. Des rencontres sont prévues prochainement.

5 Dépôt des procès-verbaux de la 944^e réunion ordinaire et de la 945^e réunion extraordinaire du comité exécutif

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux.

6 Dépôt du procès-verbal de la 2^e rencontre du comité de gouvernance et d'éthique

Les membres prennent connaissance du procès-verbal. Une 3^e rencontre s'est tenue.

7 Procès-verbal de la 6^e réunion de la commission des études pour 2021-2022 du 16 mars 2022

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

8 Sanction des études DEC et AEC

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour 2 étudiants qui se voient décerner une attestation d'études collégiales (AEC),

- deux étudiants à l'hiver 2022;

nous demandons au conseil d'administration d'autoriser le directeur général et la directrice des études à signer les attestations d'études collégiales (AEC) pour les étudiants dont les noms apparaissent dans le document disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications. Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les 7 étudiants qui se voient décerner un diplôme d'études collégiales (DEC),

- quatre étudiants à l'hiver 2022;
- trois étudiants à l'automne 2021;

nous demandons au conseil d'administration d'approuver le lot numéroté mentionné ci-dessous et de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiants méritants.

Les documents émis par le Registrariat sont disponibles à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Il est proposé par M. Guy Niquette
et appuyé par Mme Ann Quesnel

des étudiants finissants. Les noms figurent dans le document « Liste des étudiants sanctionnés par programme » du 3 mai 2022, à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications ;

de plus,

de recommander au ministre de l'Enseignement supérieur, l'émission du diplôme d'études collégiales « DEC », aux 7 étudiants finissants dont les noms figurent dans le lot suivant :

VL2022042101

et déposé à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 Adoption de la liste des membres de la commission des études 2022-2023

En vertu du Règlement permanent relatif à la commission des études, il est établi que le conseil d'administration nomme les membres de la commission des études qui sont responsables de la coordination de programme, incluant le cheminement Tremplin DEC, Gestion d'un établissement de restauration et deux représentants de la Formation générale. Ce faisant, le conseil est invité à procéder à la nomination des membres suivants :

Nom du responsable	Programme
Érick Cyr	Arts visuels
François Marquis	Arts, lettres et communication
Maxime Houle	Cheminement Tremplin DEC
Nadia Desroches	Formation générale
Mélissa Comtois	Formation générale
Mathieu De Repentigny	Gestion d'un établissement de restauration
Marie-Andrée Godbout	Sciences de la nature
Jonathan Scott	Sciences humaines
Émilie Daveluy-Trudel	Soins infirmiers
Mathieu De Repentigny	Techniques administratives
Maryse Lafrance	Techniques d'éducation à l'enfance

Maryse Morin	Techniques d'éducation spécialisée
Annie Quenneville	Techniques d'inhalothérapie
Jean-François Lalonde	Techniques de génie mécanique
Farida Mostefaoui	Techniques de l'informatique
Dominic Laliberté	Techniques de laboratoire, profil chimie analytique
Véronique Boisvert	Techniques juridiques
Sandra Sahli	Techniques de l'électronique industrielle – automatisme et contrôle

Considérant l'avis favorable de la commission des études;

Il est proposé par Mme Alexandra Claveau
et appuyé par M. Guy Niquette

A-617.9

DE NOMMER À TITRE DE MEMBRES DE LA
commission des études pour l'année scolaire 2022-
2023 les responsables de programme dont les noms
apparaissent dans la liste ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 Projet programme d'AEC CWA 00 Intégration à la profession infirmière

La Direction de la formation continue souhaite offrir, à compter de l'hiver 2023, l'AEC Intégration à la profession infirmière, CWA.00.

Cette AEC a été développée par un consortium piloté par le Cégep du Vieux Montréal afin de permettre à des infirmiers/infirmières immigrants d'accéder à la profession au Québec et elle est offerte annuellement par le consortium.

Le projet actuel consiste en une offensive commune de recrutement. Il s'agit d'un projet conjoint entre le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de Recrutement Santé Québec (RSQ) et du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Le projet vise à recruter 1000 infirmier-ères sur deux ans, pour diverses régions du Québec. Les pays ciblés sont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Cameroun et Maurice.

Ainsi, en janvier dernier, le CISSSS de la Montérégie Ouest a rencontré virtuellement 88 personnes et a retenu la candidature de 56 infirmiers-ères. Ces personnes doivent maintenant être soumises à une évaluation en français et doivent obtenir une prescription de l'OIIQ.

Après la réussite de la formation et de l'examen de l'Ordre pour l'obtention du permis d'exercice, l'infirmier-ère pourra pratiquer dans un établissement de santé préalablement ciblé.

Le financement pour la formation proviendra du MIFI et une annexe budgétaire du MES prévoit de l'aide financière au cégep pour aider pédagogiquement les nouveaux arrivants. Un comité régional sera mis sur pied pour faciliter l'intégration des familles.

La Direction des études recommande au conseil d'administration du Cégep de Valleyfield d'adopter le projet d'AEC Intégration à la profession infirmière.

L'objectif est de former une quarantaine de personnes. Ce projet est travaillé en étroite collaboration avec le CISSS de la Montérégie-Ouest. Un comité régional sera également mis en place pour faciliter l'accueil et l'intégration de ces nouveaux arrivants.

Considérant l'avis favorable de la commission des études du 20 avril 2022;

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte
et appuyé par Mme Suzie Vranderick

A-617.10

D'ADOPTER LE PROJET D'AEC INTÉGRATION À LA
profession infirmière (cwa.00) tel que proposé au conseil
d'administration du 3 mai 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 Contrat de location des équipements multifonctions

M. Benoit Sauv , directeur des technologies de l'information, fait la pr sentation du sujet. Nous avons obtenu deux soumissionnaires.

Le contrat de location de plusieurs copieurs avec la firme Xerox se termine prochainement, soit le 30 juin 2022. Il s'agit des appareils suivants :

�quipement de production N/B � l'imprimerie
�quipement de production N/B au DS-15 en face de l'imprimerie
�quipement de production COULEUR � l'imprimerie
Photocopieur libre-service au F-118
Photocopieur libre-service � la biblioth�que
Photocopieur libre-service au G-221
Photocopieur libre-service au A-200

 galement, il y a une nouvelle demande pour un photocopieur libre-service de bonne qualit  pour le centre de Vaudreuil. Nous en avons d j  deux au CEC de Saint-Constant, soit un par  tage.

À la liste ci-dessus d'appareils à remplacer, nous avons ajouté à notre demande un nouvel appareil avec des spécifications similaires à celles des appareils de Saint-Constant :

- Photocopieur libre-service (au centre d'études à Vaudreuil, à l'accueil)

Comme le Cégep ne fait pas partie d'un processus d'achats regroupés avec le CAG pour ce type d'appareils, nous avons procédé avec un appel d'offres public. Le contrat de location proposé sera d'une durée de cinq ans, car la technologie de ces appareils ne change pas rapidement et que ça nous permet de fixer le prix à la copie à plus long terme. D'ailleurs, les prix demandés sont basés sur les moyennes de consommation des dernières années, avant la pandémie et les sommes seront payables mensuellement selon la consommation réelle.

Nous avons reçu des offres de deux soumissionnaires :

Soumissionnaire	Prix pour la location et le volume de copies estimées pour la durée du contrat de 5 ans
Xerox Canada	178 253,40 \$
Ricoh Canada	246 988,98 \$

Considérant la fin du présent contrat de location des copieurs le 30 juin 2022;

Considérant que le Service d'imprimerie est essentiel pour répondre aux besoins de reprographie du Cégep;

Considérant que les produits proposés conviennent aux besoins du Cégep;

Il est proposé par Mme Alexandra Claveau
et appuyé par Mme Francine Bélair

A-617.11

D'OCTROYER LE CONTRAT DE LOCATION DES photocopieurs à la compagnie Xerox au montant total de 178 253,40 \$ (taxes en sus) pour une période de 5 ans. Ce montant est basé sur les moyennes de consommation des dernières années. Il est payable mensuellement selon la consommation réelle;

D'autoriser le directeur général à signer ledit contrat;

Et de déléguer le pouvoir au directeur général d'autoriser des modifications pour un maximum de 10 % du montant initial au contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12 Budget d'investissements 2022-2023

M. Sylvain Legoux, directeur des services administratifs, effectue la présentation du sujet.

Le 10 août dernier, le MES nous confirmait notre budget d'investissement total pour l'année 2021-2022 pour un montant de 3 956 515\$.

Dans son plan décennal, basé sur le plan québécois des infrastructures du gouvernement, le MES a prévu pour l'année 2022-2023 que nous devrions recevoir une somme dédiée pour l'investissement de 4 333 207 \$ selon les catégories suivantes :

• Mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB)	1 009 316 \$
• Informatique et plan d'action numérique (PAN) :	386 315 \$
• Réfections et transformations (R&T)	2 937 576 \$
<hr/>	
• Total :	4 333 207 \$

La confirmation du MES pour l'année 2022-2023 de ces enveloppes se fera ultérieurement, mais nous prévoyons utiliser ces sommes de la façon suivante pour chacune des trois catégories.

Mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB)

Le comité, mandaté pour faire l'analyse des demandes émanant des différents services et départements au regard du MAOB, était composé de :

- Marie-Josée Fortin, directrice adjointe des études;
- Sophie Gamache, gestionnaire administrative à l'approvisionnement;
- Dominic Laliberté, enseignant dans le programme Techniques de laboratoire;
- Étienne Leduc, directeur adjoint des études;
- Sylvain Legoux, directeur des services administratifs;
- Robert Ranger, coordonnateur des ressources matérielles;
- Cynthia Richemond, directrice adjointe des études;
- Sandra Sahli enseignante dans le programme Technologie de l'électronique industrielle;
- Benoit Sauvé, directeur des technologies de l'information;

Ce comité recommande d'attribuer l'enveloppe MAOB de 1 009 316 \$ conformément au document joint.

Informatique et plan d'action numérique (PAN)

L'analyse des besoins informatiques a été faite par la Direction des technologies de l'information et présentée aux membres du comité MAOB. Il est recommandé de faire l'acquisition de solutions informatiques pour un total de 440 109 \$ (voir document joint) à partir de l'enveloppe normalisée prévue (2022-2023) pour 386 315 \$ et des allocations antérieures non utilisées du PAN pour 53 794 \$.

Réfections et transformations (R&T)

Les travaux et l'analyse des besoins au regard des enveloppes de R&T se font en continu et chevauchent souvent deux années financières. Dans le cas d'un dépassement des dépenses par rapport à l'allocation autorisée par le MES, la différence pourrait être assumée par le solde de fonds du Cégep.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-617 page 10

Liste des travaux d'envergure prévus d'ici deux ans dans la catégorie réfections et transformations :

Été 2022 à imputer à l'année financière 2022-2023

- | | |
|---|--------------|
| • Réfection de la toiture de cuivre | 1 500 000 \$ |
| • Réfection ascenseur aile F | 200 000 \$ |
| • Réfection des blocs sanitaires du G-200 | 300 000 \$ |

Été 2023 à imputer à l'année financière 2022-2023

- | | |
|--|--------------|
| • Réfection des fenêtres de l'aile G (phase 2)
(1/2 x 1 550 000 \$) | 775 000 \$ |
| • Réfection partielle de la toiture de l'aile C
(1/2 x 350 000\$) | 175 000 \$ |
| <hr/> | |
| • Total : | 2 950 000 \$ |

Dans tous les cas, notre règlement relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction sera respecté.

Certaines questions sont posées à la fin de la présentation par les membres. M. Legoux explique les types de financement prévus, notamment pour le volet informatique, qui sera financé dans une autre enveloppe budgétaire, notamment par le biais du Plan d'action numérique. Il rappelle également qu'il est nécessaire de respecter les sommes par catégorie, en raison des redditions de compte qui y sont associées.

Considérant l'obligation du Cégep d'adopter un budget d'investissements annuel;

Considérant l'analyse et les recommandations faites par le comité du budget MAOB et des directions impliquées;

Considérant l'analyse et la recommandation favorable du comité exécutif;

Il est proposé par Mme Chantal Lachance
et appuyé par M. Jacques Daneau

A-617.12

D'ADOPTER LE BUDGET DES INVESTISSEMENTS
POUR l'exercice 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13 Octroi de contrats

M. Sylvain Legoux, directeur des services administratifs, présente le sujet.

13.1 Contrat pour le remplacement des fenêtres de l'aile G Phase II

Les fenêtres de l'aile G ont été installées vers 1985. Ces fenêtres sont, pour la plupart, de type à guillotine double avec vitrage simple sur chacun des volets. Les coupe-froid, les poulies et les câbles usés rendent leur fonctionnement parfois laborieux et dangereux. Leur remise en état serait trop

dispendieuse pour obtenir un rendement énergétique qui ne serait pas à la hauteur de l'investissement.

Dans le cadre du plan décennal d'investissements en infrastructures, le Cégep a donc prévu effectuer le remplacement des fenêtres de l'aile G. Les avantages de procéder à ce remplacement seraient donc un meilleur confort, une meilleure manipulation et un meilleur rendement énergétique.

À cause de l'ampleur des travaux, nous avons prévu effectuer le remplacement en deux phases. La première phase (étages du G-400, G-300 et GR) est sur le point de se terminer et nous comptons effectuer les travaux de la phase II (étages G-200, G-100 et GS) à l'été 2023. Bien que les travaux soient prévus à l'été 2023, nous désirons effectuer l'adjudication du contrat un an à l'avance à cause des délais de livraison.

L'appel d'offres pour les services d'un entrepreneur général a été effectué sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Voici le résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est déroulée le 22 avril 2022 à 11 h :

Nom des soumissionnaires	Total (avant taxes)
BAC 9154-1995 Québec Inc.	1 890 686,00 \$
Construction Emery Paquette Inc.	2 089 000,00 \$
<hr/>	
Moyenne des soumissions	2 022 955,00 \$
Évaluation budgétaire (mars 2022)	1 450 000,00 \$

Le plus bas soumissionnaire conforme, BAC 9154-1995 Québec Inc., possède tous les documents requis dans sa soumission et l'entreprise est conforme aux normes demandées.

M. Legoux explique le dépassement de coûts par rapport à l'évaluation budgétaire. Celui-ci s'explique par les prix qui sont à la hausse sur le marché. En cas de dépassement, le Cégep prévoit les sommes nécessaires. L'entreprise est également connue du Cégep.

Considérant que le Cégep a prévu effectuer dans son plan décennal d'investissement le remplacement des fenêtres de l'aile G – Phase II à l'été 2023;

Considérant que le processus d'appel d'offres public est conforme au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics et portant le numéro 2022-03-16-RM-FENETRES G II;

Considérant les trois (3) entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres et que ces trois (3) entreprises ont soumis un prix;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est conforme et respecte le budget attribué au projet;

Considérant les recommandations favorables de Mme Audrey Patenaude, architecte et M. Robert Ranger, coordonnateur du service des ressources matérielles;

Considérant que ces travaux seront financés par l'allocation d'investissements de Réfection et Transformation;

Il est proposé par Mme Chantal Lachance
et appuyé par M. Guy Niquette

A-617.13.1

D'OCTROYER LE CONTRAT À BAC 9154-1995 Québec Inc. pour le remplacement des fenêtres de l'aile G – phase II Été 2023 pour une somme de 1 890 686,00 \$ (avant taxes), le tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2022-03-16-RM-FENETRES G II;

Et de déléguer le pouvoir à monsieur Marc Rémillard, directeur général, à autoriser des modifications pour un maximum de 10 % du montant initial au contrat et de signer l'avis d'adjudication du contrat confirmant l'engagement du fournisseur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13.2 Contrat pour les travaux de modernisation de l'ascenseur no. 4 aile F

Dans le cadre du plan décennal d'investissements du Cégep, il était prévu d'effectuer les travaux de modernisation de l'ascenseur no 4 dans l'aile F en 2022-2023.

L'appel d'offres pour les services d'un entrepreneur général a été effectué sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Voici le résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est déroulée le 5 avril 2022 à 11 h :

Nom des soumissionnaires	Total (avant taxes)
Ascenseur Néoservices Inc.	191 900,00 \$
Ascenseurs Vertec Inc.	242 000,00 \$
Ascenseurs Mobius (9170-7075 Québec Inc.)	237 965,00 \$
<hr/>	
Moyenne des soumissions	223 955,00 \$
Évaluation budgétaire (mars 2022)	240 000,00 \$

Le plus bas soumissionnaire conforme, Ascenseur Néoservices Inc., possède tous les documents requis dans sa soumission et l'entreprise est conforme aux normes demandées.

À la fin de la présentation, M. Vincent Veilleux demande s'il existe des règles ou des balises pour éviter les trop grands écarts. M. Legoux assurera une vérification sur ce volet.

Considérant que le Cégep a prévu effectuer dans son plan décennal d'investissement des travaux de modernisation de l'ascenseur no 4 dans l'Aile F;

Considérant que le processus d'appel d'offres public est conforme au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics et portant le numéro 2022-03-09-RM-ASCENS-4;

Considérant les quatre (4) entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres et que trois (3) entreprises ont soumis un prix;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est conforme et respecte le budget attribué au projet;

Considérant les recommandations favorables de MM. André Guenette, ingénieur et Robert Ranger, coordonnateur du service des ressources matérielles;

Considérant que ces travaux seront financés par l'allocation d'investissements de Réfection et Transformation;

Il est proposé par Mme Suzie Vranderick
et appuyé par Mme Francine Bélair

A-617.13.2

D'OCTROYER LE CONTRAT À ASCENSEUR NÉOSERVICES INC. pour les travaux de modernisation de l'ascenseur no 4 – Aile F pour une somme de 191 900,00 \$ (avant taxes), le tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2022-03-09-RM-ASCENS-4;

Et de déléguer le pouvoir à monsieur Marc Rémillard, directeur général, à autoriser des modifications pour un maximum de 10 % du montant initial au contrat et de signer l'avis d'adjudication du contrat confirmant l'engagement du fournisseur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14 Calendrier des rencontres CA et CE 2022-2023

M. Besner informe les membres et les invite à consulter le projet de calendrier pour l'année 2022-2023. Des convocations officielles suivront afin de pouvoir fixer les agendas.

15 Points d'informations...

15.1 du Président

M. Besner présente les résultats du sondage. Il rappelle également la conférence de presse organisée par la Direction du Cégep pour annoncer la deuxième phase de la résidence étudiante, le 10 mai à 10 h. Finalement, il souligne sa participation à la soirée reconnaissance du Cégep où il a pu réaliser une allocution devant les membres du personnel.

15.1.1 Résultats du sondage de satisfaction du 29 mars

Les résultats du dernier sondage de satisfaction sont déposés aux membres. M. Besner invite les membres à continuer de le remplir après chacune des séances.

15.1.2 Résultats du sondage de satisfaction de l'activité de réflexion du 19 avril

Les résultats du dernier sondage de satisfaction sont déposés aux membres. M. Besner invite les membres à les consulter.

15.2 de la Direction générale

15.2.1 Suivis divers

En complément du document déposé, M. Rémillard revient sur quelques informations et faits saillants. D'abord, il rappelle que le ministère de l'Enseignement supérieur a déployé des bureaux régionaux afin de pouvoir délocaliser certains mandats. Le bureau de la Montérégie sera situé à Sorel-Tracy. Il informe également les membres de la démarche en cours pour réaliser et faire adopter le devis d'élaboration du Plan stratégique 2023-2028. Le comité consultatif, la commission des études et finalement le CA seront sollicités dans les prochaines semaines.

M. Rémillard salue l'article paru dans La Presse au sujet du projet de récupération des masques de procédure.

De plus, il souligne la visite de l'auteur et poète David Goudreault au Café chez Rose. L'activité-conférence était ouverte au grand public et a permis de réunir plusieurs centaines de personnes.

Finalement, il précise qu'un barrage routier devait se tenir avec la Fondation du Cégep de Valleyfield, et d'autres partenaires, le 19 mai. Toutefois, l'activité de financement a été reportée d'un an.

15.2.2 Revue de presse

Les membres sont invités à consulter la dernière revue de presse du Cégep de Valleyfield.

15.3 de la Direction des études

Mme Francine Bélair tient à remercier, au nom de M. François Sauvé, l'ensemble des membres pour leur intérêt et participation lors de la soirée de réflexion du 19 avril dernier portant sur la réussite. De plus, Mme Bélair informe les membres de la tenue de plusieurs remises de bourses par programme, pour alléger la cérémonie de fin d'études et créer un lien de proximité avec les étudiants des programmes et leurs enseignants. Certains programmes ont aussi jumelé à des activités déjà présentes. La remise de fin d'études, quant à elle, est prévue le 1^{er} juin. Finalement, elle conclut en précisant qu'une formation sur les troubles d'apprentissage est prévue le 3 juin au Café chez Rose. Finalement, elle conclut en informant les membres que la 11^e édition de la Journée montréalaise « Femmes et emplois d'avenir » s'organisera le 5 mai prochain au sein du Cégep où certaines de nos étudiantes, notamment en Techniques de génie électrique, en Techniques informatiques et en Techniques de Génie mécanique seront célébrées.

15.3.1 Statistiques d'admission par programme Automne 2022 – 2^e tour

Mme Bélair invite les membres à consulter le document qui présente les données depuis les 10 dernières années. Nous constatons une baisse marquée. Cependant, certains programmes connaissent de belles réussites, dont les programmes de chimie et d'inhalothérapie. Plusieurs actions ont été réalisées pour faire la promotion des programmes et ajustées en cours de route, grâce à un comité de réflexion mis sur pied pour analyser et forer les différentes données statistiques. Certaines questions et préoccupations sont partagées durant la présentation. Il est rappelé que les efforts sur la transition secondaire-collégial réalisés dans les dernières années sont aussi des actions qui permettent d'assurer un bon rayonnement au Cégep auprès des jeunes du territoire. Il est proposé que la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications puisse venir présenter les actions de promotion dans une prochaine assemblée. M. Rémillard rappelle également que malgré la baisse des demandes d'admission, il semble y avoir autant d'étudiants admis que les années passées.

16 Date et heure de la prochaine assemblée : 14 juin 2022

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 14 juin à 18 h 30 en présentiel. Il y aura toutefois une séance extraordinaire en virtuel le 17 mai. La convocation suivra prochainement.

17 Clôture de l'assemblée

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par M. Jean Claude Lecompte
et appuyé par M. Guy Niquette

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-617 page 16
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Éric Besner
Président de l'assemblée

Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée

IA
PV CA617